

# Les Fondamentaux du codage PMSI-SMR

## Présentiel - BORDEAUX

Du mardi 19 novembre au  
vendredi 22 novembre 2024

La réforme du financement dans les établissements SSR a pris tous ses effets en Juillet 2023 avec une valorisation PMSI de l'activité à hauteur de 50%. La maîtrise des règles de codage PMSI-SMR et de la valorisation des séjours dans le contexte de la nouvelle classification sont des enjeux stratégiques pour les établissements de santé de Soins Médicaux et de Réadaptation. Cette maîtrise passe par la professionnalisation des professionnels de l'Information Médicale en charge du codage et/ou du contrôle du codage PMSI-SMR. La formation «Les fondamentaux du codage PMSI-SMR» a pour objectif d'apprendre les bases du métier de Technicien de l'Information Médicale en SMR avec un objectif opérationnel de savoir coder la morbidité (pour les situations cliniques usuelles).

**Type de formation :** Formation Inter-Etablissements en mode présentiel

**Durée de la formation :** Quatre jours 28 heures

**Public cible :** Nouveaux professionnels de l'information médicale en SMR : Technicien(-nes) en Information Médicale en formation initiale.

**Niveau recommandé :** Débutants et faux-débutants (pratique récente du codage PMSI-SMR, expérience en codage MCO). Maîtrise de la terminologie médicale.

**Formateurs :** Mme Cécile PIQUEMAL, Technicienne en Information Médicale  
Consultante, Formatrice

### Objectifs généraux de la formation :

- Connaître les missions des SMR et leur place dans le système de santé
- Comprendre les enjeux du PMSI-SMR et de la réforme du financement
- Connaître le cadre technique et réglementaire du PMSI-SMR
- Comprendre les principes et connaître les règles de codage PMSI-SMR dans ses trois composantes (Morbidité, Dépendance, Rééducation-réadaptation)
- Comprendre l'impact du codage sur le groupage et la valorisation
- Savoir traduire les situations cliniques usuelles en SMR en codage PMSI

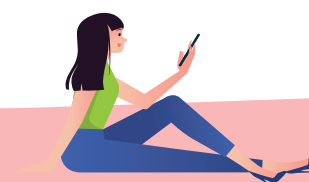


### Modalités pédagogiques :

Apports didactiques et méthodologiques en alternance avec des sessions d'exercices, des cas de codage et des temps d'échanges.

### Méthodes d'évaluation :

- Evaluation des acquis de la formation : Exercice final de codage
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation.
- Questionnaire en ligne d'ancrage des acquis de la formation à l'issue de la session.



## Préparation et suivi de la formation :

Adaptation du programme aux besoins des participants : questionnaire de positionnement en ligne en amont et recueil des attentes des participants en début de formation (tour de table). Les participants peuvent soumettre leurs questions aux formateurs avant la session de formation lors du questionnaire de positionnement.

Des ordinateurs seront mis à disposition des participants pour pouvoir accéder aux nomenclatures PMSI en ligne. Les participants peuvent apporter leur documentation de référence habituelle.

A l'issue de la formation, les participants recevront les supports de formation sous format pdf et pourront poser leurs questions aux formateurs par mail à [formation@mpsi-sante.fr](mailto:formation@mpsi-sante.fr)

## Assistance technique et pédagogique :

Pour toute question technique ou pédagogique aux formateurs, vous pouvez joindre le service formation par téléphone au 09 70 22 00 00 ou par mail à [formation@mpsi-sante.fr](mailto:formation@mpsi-sante.fr)

Pour que la formation soit une chance pour tous, notre entreprise est engagée dans une démarche d'accueil et d'accompagnement en formation des personnes en situation de handicap. Vous pouvez contacter notre référent handicap par téléphone au 09 70 22 00 07 ou par mail à [referent.handicap@mpsi-sante.fr](mailto:referent.handicap@mpsi-sante.fr)

## Programme :

Le présent programme est susceptible d'être adapté dans son déroulé pédagogique (rythme, séquençage, groupes de travail) afin de prendre en compte les attendus des participants et leur niveau de connaissance initial.

## Journée 1 :

### Séquence 1 : Histoire et missions des SMR (1h)

Présentation de l'histoire des établissements de soins médicaux et de réadaptation, de leur évolution récente, de leur place dans le système national de santé et des réformes en cours.

### Séquence 2 : Cadre technique et réglementaire du PMSI-SMR (6h)

Le recueil d'information médicale obligatoire en SSR et les nomenclatures de codage.

Les spécificités du PMSI-SMR au regard des autres champs.

Le circuit de l'information médicale en SMR, du recueil des données d'identification patient à la facturation du séjour et au pilotage médico-économique.

Les principes de groupage dans la nouvelle classification médico-économique.

La valorisation des séjours en SMR.

Le nouveau modèle de financement en SMR.

## Journée 2 :

### Séquence 3 : Le codage de la morbidité en PMSI-SMR (7h)

Les règles d'utilisation de la CIM10.

Les outils d'aide au codage.

Le codage des diagnostics et leur hiérarchisation : exercices.

Les actes CCAM usuels en SMR.

Les comorbidités valorisantes.

Pratique du codage PMSI-SMR de la morbidité : exercices et cas de codage.

Le nouveau modèle de financement en SMR.



## Journée 3 :

### Séquence 4 : Principes et règles du codage des activités de rééducation-réadaptation (3h30)

Organisation générale du Catalogue Spécifique des Actes de Rééducation et de Réadaptation.  
Principes et règles de codage CSARR.  
Les outils d'aide au codage CSARR.  
Du CSARR vers le CSAR : principales évolutions attendues pour 2026.

### Séquence 5 : L'impact du codage de la morbidité sur le groupage et la valorisation (3h30)

Exercices et cas de codage de la morbidité en PMSI-SSR avec un focus sur l'impact sur la valorisation et sur la cohérence avec le CSARR.

## Journée 4 :

### Séquence 6 : La cotation des activités de la Vie Quotidienne en PMSI-SMR (2h)

Le codage de la dépendance en SMR. Exercices.  
Les bonnes pratiques organisationnelles pour le codage des AVQ en SMR.  
Le rôle du service d'information médicale dans la cotation de la dépendance.

### Séquence 7 : Le traitement des données PMSI-SMR : fichiers, envoi et contrôles (1h30)

La transmission des données PMSI-SMR sur la plateforme e-pmsi : les fichiers PMSI et les fichiers de facturation, le circuit d'envoi.  
Les fichiers complémentaires en SMR.  
Actes et consultations externes en SMR.

### Séquence 8 : Evaluation formative (3h30)

Cas de codage final pour évaluation des acquis de la formation et corrigé.  
Actes et consultations externes en SMR.

### Clôture des journées présentielles

## Ressources complémentaires en formation en ligne (3 mois) (au rythme du participant)

Approfondir les connaissances en CSARR et AVQ.  
Ancrage des connaissances : formation en ligne CIM10, CCAM.  
Mini cas complémentaires de codage de la morbidité.



**Tarif :**  
**2200 € Net de taxe**  
**par participant**  
(repas déjeuner inclus)

*Vous souhaitez inscrire plusieurs participants ?  
Contactez-nous pour établir un devis.*



# BULLETIN D'INSCRIPTION

Formulaire à nous retourner rempli et signé par courriel à : [formation@mpsi-sante.fr](mailto:formation@mpsi-sante.fr).

Si vous souhaitez inscrire plusieurs salariés et bénéficier d'un compte « Responsable Formation » merci de nous contacter à l'adresse ci-dessus.

## FORMATION

Intitulé de la formation :

Date(s) :

Lieu :

### PARTICIPANT

Madame  Monsieur

NOM Prénom :

Modalité de suivi souhaitée :

Distanciel  Présentiel \*

*\* Uniquement pour les sessions proposées en formation hybride.*

Fonction :

Courriel :

N°de téléphone :

### ETABLISSEMENT

Public  ESPIC  Privé

Nom de l'établissement employeur :

Adresse postale :

Code postal :

Ville :

SIRET, SIREN ou FINESS :

Champs traités :  SSR  MCO  HAD  PSY

### DIRECTION ETABLISSEMENT

Madame  Monsieur

NOM Prénom de la Direction :

Fonction :

Courriel :

N°de téléphone :

### RESPONSABLE DE FORMATION

Madame  Monsieur

NOM Prénom Resp de Formation :

Fonction :

Courriel :

N°de téléphone :

## Prise en charge et règlement de la formation

Règlement pris en charge par :

Adresse de facturation (si différente) :

Fait à :

Signature et cachet :

Le :

Engagé pour l'accueil et l'accompagnement en formation de tous, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap : [referent.handicap@mpsi-sante.fr](mailto:referent.handicap@mpsi-sante.fr)